

SCI VF2B



Attestation de parution sur echodumardi.com

Date de téléchargement de justificatif : 17 avril 2026

Département : Vaucluse

Cette annonce paraîtra le 26 décembre 2023 sous réserves d'incidents

SCI VF2B

SCI au capital de 243 918.43 Euros

Siège social : 1110 RTE DES TRANHUMANCES, 84530 VILLELAURE

RCS Avignon 402 812 408

Aux termes du procès verbal de l'AGE en date du 25/05/2023, il a été décidé :

- Les associés de la société SCI VF2B au capital de (243 918.43€) ont décidé la cession de parts de Mrs BOUKHELALA Farid 80 parts et BOYER Vincent 80 parts à leurs enfants. Approbation de la cession des parts par les associés suivant les statuts.

Soit un total de 160 parts

- Monsieur Farid BOUKHELALA : 80 parts en usufruit, numérotées 1 à 80 inclus
- Madame Noémie BOUKHELALA : 74 parts en nue-propiété, numérotées 1 à 74 inclus,
- Monsieur Antoine RICCI BOUKHELALA : 6 parts en nue-propiété, numérotées 55 à 50 inclus,
- Monsieur Vincent BOYER : 80 parts en usufruit, numérotées 81 à 160 inclus,
- Monsieur Thomas BOYER : 27 parts en nue-propiété, numérotées 81 à 107 inclus,
- Madame Margaux BOYER : 27 parts en nue-propiété, numérotées 108 à 134 inclus,
- Monsieur Quentin BOYER : 26 parts en nue-propiété, numérotées 135 à 160 inclus

Total égal au nombre de parts sociales composant le capital social, soit 160 parts.

- Le transfert du siège social au 731 Route des Transhumances 84530 Villelaure à compter du



Ecrit par Echo du Mardi le 26 décembre 2023

25/05/2023

Modifications des articles 4 et 7 des statuts.

Mention sera faite au RCS d'Avignon